Vacations MNS

Comment m’inscrire sur Vacations MNS ?

Créez votre compte dans l’application ou sur le web, puis complétez votre profil et déposez vos documents. Les vacations des établissements s’affichent dès la validation de votre compte.

Mis à jour le 22 oct. 2026 · Version en ligne : vacations-mns.fr/guides/inscription-intervenant

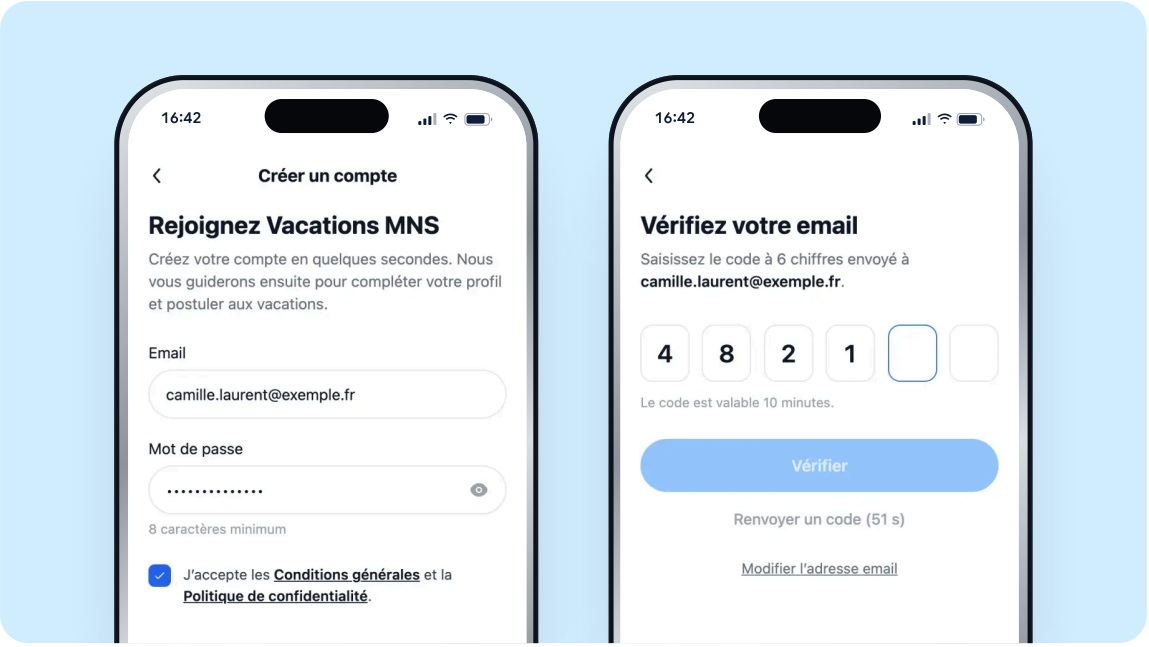
Ce qu’il vous faut

Vacations MNS s’adresse aux maîtres-nageurs sauveteurs (BEESAN, BPJEPS AAN ou équivalent) et aux titulaires du BNSSA qui exercent en indépendant, avec un numéro SIRET.

Gardez à portée de main vos diplômes et attestations, votre pièce d’identité et votre IBAN.

Créez votre compte

1. Installez l’application Vacations MNS depuis l’App Store ou Google Play, puis touchez « Créer un compte ». Sur ordinateur, ouvrez la page d’inscription.
2. Saisissez votre adresse email et choisissez un mot de passe.
3. Acceptez les Conditions générales et la Politique de confidentialité, puis touchez « Continuer ».
4. Saisissez le code reçu par email.



Votre compte fonctionne dans l'application comme sur le web.

Complétez votre profil

Votre profil se complète en cinq étapes.

Identité

Ajoutez votre photo, vos coordonnées et votre qualification, « Maître-nageur sauveteur » ou « BNSSA ».

Activité

Indiquez votre numéro SIRET, votre adresse et votre régime de TVA, puis cochez l'autorisation de facturation.

État civil

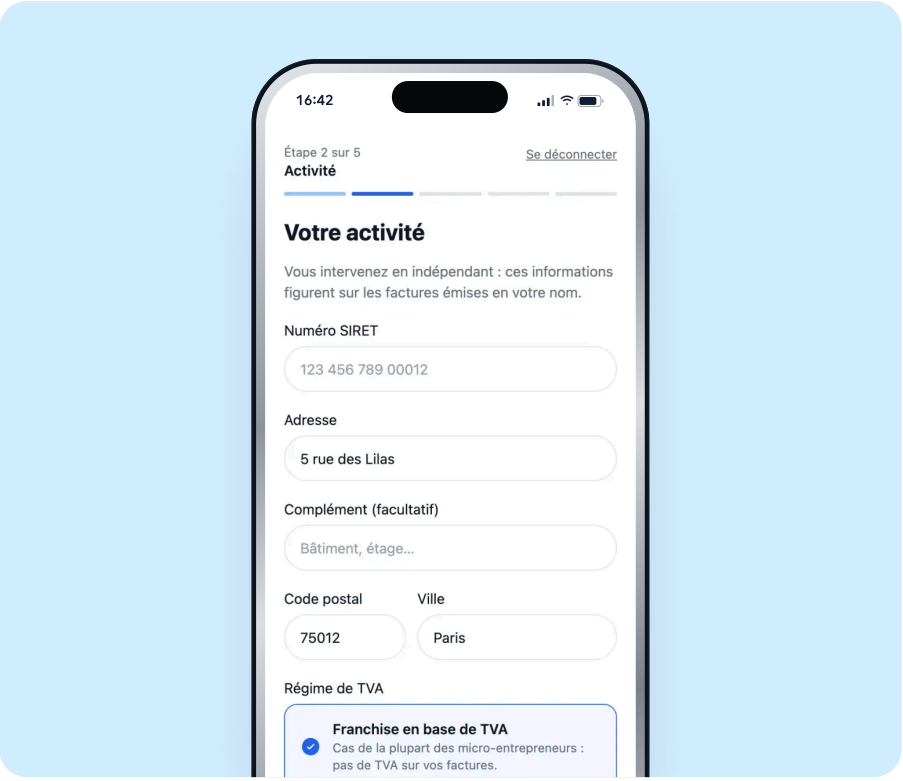
Renseignez votre état civil. Les maîtres-nageurs sauveteurs y ajoutent leur carte professionnelle.

Documents

Déposez vos pièces justificatives.

Paiements

Configurez le virement de vos règlements.

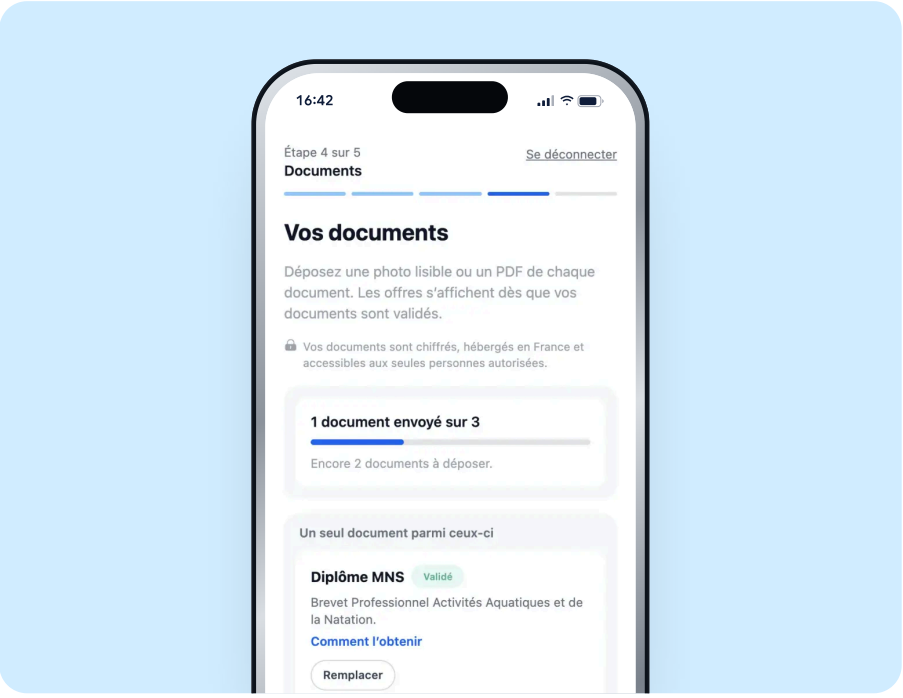


Choisissez « Franchise en base de TVA » si vous ne facturez pas la TVA, et « Assujetti à la TVA » dans le cas contraire.

Le texte de l'autorisation de facturation figure sur la page Mandat de facturation.

Déposez vos documents

Déposez une photo lisible, pas une copie d'écran, ou un PDF de chaque pièce demandée. Le lien « Comment l'obtenir » indique où demander chacune.



Le motif d'un refus s'affiche sous la pièce concernée. Touchez « Déposer à nouveau » pour envoyer une version corrigée.

Vous pouvez aussi passer cette étape avec « Compléter plus tard » et déposer vos pièces ensuite, depuis le menu « Documents ». Votre compte est validé une fois vos pièces vérifiées.

Configurez vos virements

Touchez « Configurer mes virements » et suivez les étapes de Stripe, notre prestataire de paiement. Il vous demande une pièce d'identité et votre IBAN.

Vérifiez ensuite que votre SIRET et votre IBAN figurent dans « Mon profil », rubrique « Facturation ».

Après l'inscription

Une notification vous informe de la décision prise sur chaque document. Dès que votre compte est validé, l'onglet « Vacations » affiche les vacations des établissements.

En attendant, déclarez vos disponibilités dans le menu « Disponibilités ».

Remplacez vos documents expirés depuis le menu « Documents ».

À lire aussi

Comment faire une offre ?

Une vacation m'a été attribuée, que dois-je faire ?

Pour toute question, écrivez-nous à contact@vacations-mns.fr.